

**Décision n° 2016-294 du 12 septembre 2016
portant nomination du secrétaire
du comité local d'action sociale
de la direction territoriale Nord-Picardie**

Le directeur de la direction territoriale Nord-Picardie,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX et son article 50 ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2015-202 du 4 juin 2015 portant création des comités locaux d'action sociale au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement et fixant leur composition ;

Vu la décision n° 2015-268 du 31 août 2016 portant nomination du président et du secrétaire du comité local d'action sociale de la direction territoriale Nord-Picardie ;

décide

Article 1

Madame Ségolène Goubet est nommée secrétaire du comité local d'action sociale de la direction territoriale Nord-Picardie en remplacement de Monsieur Jean-Marie Bocquet, démissionnaire.

Article 2

La secrétaire du comité local d'action sociale est déchargée sur sa demande de 20 % de ses autres tâches.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema

Fait à Lille, le 12 septembre 2016

Le directeur

Signé

Stéphane Coudert